

# Recommandations relatives à la formation des ensei- gnantes et enseignants aux appro- ches interculturelles

COHEP, novembre 2007

Etat : Adopté par l'Assemblée plénière de la COHEP le 14/15 novembre 2007

## Table de matières

---

Introduction	3
Recommandations	4
<b>Recommandation 1: Clarifier les tâches des différents acteurs de la formation</b>	<b>4</b>
<b>Recommandation 2: Promouvoir les concepts intégrés</b>	<b>5</b>
<b>Recommandation 3: Fixer une conception globale de la pédagogie interculturelle</b>	<b>5</b>
<b>Recommandation 4: Promouvoir les compétences des collaborateurs et collaboratrices</b>	<b>6</b>
<b>Recommandation 5: Viser une ouverture nationale et internationale</b>	<b>6</b>
<b>Recommandation 6: Mettre en œuvre les domaines de formation à la PIC</b>	<b>7</b>

## Introduction

---

Conformément au mandat qui lui avait été attribué en janvier 2006, le groupe de travail Pédagogie interculturelle de la COHEP avait pour mission d'élaborer, à l'intention de la COHEP, des recommandations permettant de procéder à la mise en œuvre de celles de la CDIP relatives à la formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles. Ces nouvelles recommandations devaient tenir compte des derniers résultats de la recherche dans ce domaine (p.ex. PISA, HarmoS, etc.) et comporter les éléments permettant de garantir l'assurance qualité.

A cet effet, le groupe de travail Pédagogie interculturelle a procédé à une enquête permettant d'analyser la situation actuelle de la formation des enseignantes et enseignants à la PIC en Suisse. Après avoir examiné les données récoltées, celles-ci ont été présentées en septembre 2006 à l'occasion d'un colloque réunissant les responsables en la matière au sein des établissements de formation des enseignantes et enseignants suisses. Parallèlement, le Groupe de travail a formulé des propositions, discutées lors du colloque dans le cadre d'ateliers.

A la suite du colloque, le Groupe de travail a remanié les propositions de recommandations avant de les approuver à l'intention de l'Assemblée plénière de la COHEP.

Le rapport «Examen de la situation actuelle de la pédagogie interculturelle au sein des hautes écoles pédagogiques et des établissements de formation des enseignants de Suisse» et le rapport fondamental «Pédagogie interculturelle dans la formation des enseignantes et enseignants en Suisse» ont servi de base aux recommandations ci-dessous et peuvent être consultés sur le site Internet de la COHEP ([www.cohep.ch](http://www.cohep.ch)).

Les présentes recommandations s'adressent aux personnes responsables, au sein des établissements de formation des enseignantes et enseignants, de la conception et de l'assurance de la qualité de la formation initiale et continue, de la recherche et du développement ainsi que des offres de prestations.

Les présentes recommandations symbolisent une première étape dans un processus qui n'est pas encore fini. Elles se réfèrent à l'état actuel de la discussion et seront encore développées à l'avenir.

## Recommandations

---

### Recommandation 1: Clarifier les tâches des différents acteurs de la formation

La pédagogie interculturelle (PIC) dans la formation des enseignantes et enseignants est notamment effective lorsque les différents acteurs de formation travaillent en coopération pour apporter leur contribution spécifique au développement de la pédagogie interculturelle.

Les principaux acteurs de formation sont constitués par la formation des enseignantes et enseignants, la politique de l'éducation et la recherche en éducation, chargées de remplir des tâches précises.

#### **Exposé des motifs:**

La formation des enseignantes et enseignants a pour mission de transmettre aux étudiantes et étudiants des compétences dans les principaux domaines de la pédagogie interculturelle, de vérifier si les offres y relatives répondent aux exigences en matière d'assurance de la qualité, de garantir une formation continue en la matière à l'ensemble des formateurs et formatrices de toutes les unités d'enseignement et d'analyser les attitudes des institutions face à l'interculturalité (des précisions à ce sujet se trouvent dans les recommandations 2 à 6).

La politique de l'éducation est chargée de vérifier si ses objectifs et ses stratégies sont compatibles avec la multiculturalité. Ainsi, il conviendra non seulement de formuler des standards de formation en fonction de la langue d'enseignement, les langues étrangères, les mathématiques, les sciences expérimentales, mais aussi concernant les compétences sociales et les langues premières. La politique de l'éducation soutient, en prenant des mesures appropriées, les processus de transformation et d'apprentissage nécessaires au sein des écoles pour répondre à l'augmentation sans cesse croissante de l'hétérogénéité linguistique et culturelle. C'est ainsi qu'elle est en mesure de favoriser les structures intégratives au sein du système éducatif. A cet effet, il convient de viser la suppression des structures sélectives et ségrégatives, la promotion d'espaces de transition destinés aux élèves, la réduction ou la suppression des différences (de pouvoir) entre les diverses catégories d'enseignantes et enseignants.

La recherche en éducation a pour tâche d'examiner l'efficacité des concepts en pédagogie interculturelle au sein des écoles et des établissements de formation des enseignantes et enseignants. Elle fait connaître au public les résultats d'enquêtes sur les pratiques intégratives ou au contraire discriminatoires, pratiquées aux différents niveaux du système éducatif, notamment sur le plan religieux, linguistique et culturel. Pour ce faire, une étroite collaboration s'avère nécessaire entre les centres de recherche et développement des établissements de formation des enseignantes et enseignants, les établissements de formation initiale et continue des enseignants ainsi que les acteurs de la politique éducative.

## Recommandation 2: Promouvoir les concepts intégrés

Les acteurs de pédagogie interculturelle – notamment ceux qui œuvrent dans le domaine de la formation à l’enseignement – se doivent de promouvoir les concepts de pédagogie intégrés. Il est reconnu que l’école est un lieu où les élèves apprennent ensemble et que les classes ordinaires réunissent des apprenants qui se différencient par leurs aptitudes et leurs performances, leur motivation, leur sexe, leur origine sociale et culturelle, ou leur langue. Aussi est-il important que les enseignantes et enseignants de tous les degrés disposent des compétences nécessaires à cet effet, par exemple la capacité de dispenser un enseignement différencié et adapté à chaque apprenant, d’enseigner la langue d’enseignement comme langue seconde et d’interagir de manière interculturellement compétente avec tous les acteurs scolaires (voir recommandation 6). De même, les membres des directions d’école, les pédagogues spécialisés et les psychologues doivent posséder des compétences en matière de pédagogie interculturelle.

Les diagnostics portés sur des enfants ou adolescents issus de milieux migrants (et concluant à de probables écarts) ne devraient pas avoir pour résultat de les accueillir dans des structures séparées, mais de procéder aux adaptations correspondantes pour pouvoir les intégrer dans les classes réglementaires. Dans ce sens, les expériences de migration et le plurilinguisme ne devraient pas être considérés comme des handicaps ou des inconvénients, comme c’est quelquefois le cas dans les concepts de pédagogie spécialisée.

## Recommandation 3: Fixer une conception globale de la pédagogie interculturelle

Chaque établissement de formation des enseignantes et enseignants établit un concept global spécifique, explicite et coordonné en matière de pédagogie interculturelle.

Les domaines de formation dans le cadre des approches interculturelles doivent être intégrés dans les concepts de formation initiale et continue. A cet égard, il convient de tenir compte du fait qu’il n’existe pas *un* concept unique de pédagogie interculturelle qu’il suffirait d’adapter aux particularités de chaque institution.

Un concept global de pédagogie interculturelle contiendra les éléments suivants:

- une stratégie de mise en œuvre des contenus de PIC et un plan d’assurance qualité dans ce domaine (voir recommandation 6),
- une présentation des contenus qui seront traités au cours de la formation initiale et ceux qui feront l’objet de la formation continue,
- une décision quant aux contenus qui seront abordés dans des unités d’enseignement particulières ou de manière intégrée dans d’autres cours,
- une stratégie du développement conjoint des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Pour être en mesure d’effectuer les tâches formulées par le concept global de PIC spécifique aux hautes écoles, il faut pouvoir disposer d’importantes ressources. Des ressources allant au-delà de la conception des différents modules sont notamment nécessaires pour procéder à la mise en réseau des centres de prestation au sein des HEP (formation initiale, formation

continue, recherche et développement, services et tout particulièrement coopération avec les services de mobilité), promouvoir la collaboration avec les services spécialisés locaux, régionaux, nationaux et internationaux et permettre le contrôle périodique et le développement de la mise en œuvre de la pédagogie interculturelle. Les établissements de formation des enseignantes et enseignants doivent impérativement mettre ces ressources à disposition.

Il est recommandé de désigner une personne chargée de coordonner la mise en œuvre de la PIC au sein des institutions. Pour garantir le développement de la qualité, cette personne aura également pour mission d'assurer que les cinq domaines de formation à la PIC (voir recommandation 6) soient répartis sur la formation initiale et la formation continue.

## Recommandation 4: Promouvoir les compétences des collaborateurs et collaboratrices

Pour garantir une mise en œuvre optimale de la PIC au sein des institutions, il faut que celles-ci disposent d'un personnel qualifié suffisant.

Non seulement les responsables de PIC, mais aussi les formatrices et formateurs chargés de la transmission intégrée de contenus de PIC doivent suivre une formation continue permanente dans ce domaine. Celle-ci leur permettra d'acquérir un niveau de qualification élevé pour le traitement de questions de contenu, de didactique et d'organisation en matière de PIC.

Il convient de développer des concepts qui offriront aux spécialistes, aux formateurs et formatrices et au personnel œuvrant dans le domaine de la PIC, la possibilité d'obtenir des qualifications (supplémentaires) ou de se mettre en réseau.

## Recommandation 5: Viser une ouverture nationale et internationale

Les établissements de formation des enseignantes et enseignants s'éloignent de leur tradition monolingue et monoculturelle

- en engageant des formatrices et formateurs et du personnel scientifique d'origine et de culture différentes ou issus de milieux immigrés;
- en réduisant les obstacles psychologiques ou formels lors de l'admission de personnes ayant une biographie multilingue ou issues de milieux immigrés à la formation d'enseignant et en leur accordant un soutien lors de leurs études;
- en veillant à choisir du personnel au bénéfice d'une formation interculturelle et internationale pour occuper des positions cadres;
- en offrant aux étudiantes et étudiants ainsi qu'aux formateurs et formatrices des possibilités de mobilité à l'échelle nationale et internationale;
- en s'engageant à promouvoir l'échange et la coopération à l'échelle nationale et internationale dans les domaines de prestation suivants: formation initiale et continue, recherche et développement et prestations de services.

## Recommandation 6: Mettre en œuvre les domaines de formation à la PIC

En raison de la complexité de la PIC, la formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles est réparti en différents domaines. Ceux-ci font suite au curriculum standard décrit dans le Dossier 60 de la CDIP. Esquissés ci-dessous, ces domaines de formation serviront de base à l'élaboration de descriptions de compétences. Voici les 5 principaux **domaines de formation** qu'il conviendra de mettre en œuvre:

- A. Connaissance de la formation des différences culturelles dans la société et à l'école
- B. Connaissance de la migration mondiale et de ses conséquences
- C. Capacités méthodologiques et didactiques permettant d'organiser des environnements d'apprentissage de sorte à contribuer au succès scolaire des élèves dont les horizons, les ressources et les compétences sont différents
- D. Capacités et aptitudes à la communication interculturelle
- E. Capacités méthodologiques et didactiques permettant la transmission de compétences sociales dans un environnement interculturel tel qu'il se présente au sein des écoles et dans le cadre de l'enseignement

### Exposé des motifs:

- A. La connaissance de la formation des différences culturelles dans la société et à l'école suppose la compréhension des principes de construction des sociétés et des systèmes éducatifs (notamment la fonction de sélection de ces derniers et l'institutionnalisation du principe de compétition) ainsi que la connaissance des conditions nécessaires au changement social et à l'identification de ses propres possibilités d'action et de création (la connaissance des différences qui se sont développées au fil des siècles et qui sont désormais ancrées dans notre système et celle des rapports de pouvoir qui dépendent des contextes nationaux, économiques, religieux, politiques et géographiques). Fait également partie de ce domaine de formation la capacité d'analyser les structures, les contenus et les méthodes actuels et de pénétrer les valeurs normatives qui les sous-tendent (comprendre les principes de fonctionnement de la société et de l'école et en mesurer les conséquences).
- B. La connaissance de la migration mondiale et de ses conséquences (la migration en tant que phénomène naturel dans les sociétés globalisées) suppose le fait de savoir que la migration est devenue essentielle et incontournable dans notre monde, que les arrivées et les départs font partie intégrante de l'existence humaine et ainsi également de la réalité scolaire. Il convient en outre de connaître les problèmes qui en résultent, tels que la construction d'une nouvelle existence, la perte de sa langue, l'apprentissage d'une nouvelle langue, la transformation de son identité, les changements intervenant sur le plan familial ou professionnel, et de savoir que ceux-ci seront abordés de manière différente par les parents et leurs enfants, suivant leur appartenance sociale et la tradition dans laquelle ils ont évolué. Enfin, ce domaine de formation doit permettre aux étudiantes et étudiants d'acquérir les capacités de faire participer les parents migrants aux questions scolaires.

- C. Les capacités méthodologiques et didactiques permettant d'organiser des environnements d'apprentissage de sorte à contribuer au succès scolaire des élèves dont les horizons, les ressources et les compétences sont différents (créer pour tous les élèves des environnements scolaires motivants qui favorisent l'intégration) supposent l'acquisition de capacités permettant de prendre en compte et d'inclure le vécu, les ressources et les compétences acquises par les élèves dans leur milieu familial et dans leur pays d'origine. Ces capacités sont par exemple: l'introduction attentive à la culture et aux normes de l'école (composée d'élèves issus de couches moyennes, celle-ci est généralement encore monolingue et monoculturelle); la création d'espaces de transition suffisants, qui tiennent notamment compte du plurilinguisme; la garantie que les contenus des cours abordent différentes perspectives; la promotion ciblée de la langue d'enseignement et des identités multilingues en utilisant les principes de didactique linguistique appropriés.
- D. Les capacités et aptitudes à la communication interculturelle (expériences interculturelles et autoréflexion pour être capable d'interagir avec des personnes «étrangères» et d'agir dans un milieu multiculturel en tant qu'individu et enseignant) supposent notamment que l'on soit conscient de l'interaction entre la culture et le comportement (tout en sachant que la culture exerce également une influence sur sa propre manière d'agir et de penser) et de la multiplicité des différences (âge, sexe, situation économique, profession, contexte social, etc.) dont la portée peut varier. En outre, il faut se rendre compte qu'un individu se construit à travers ses différences et être capable d'évaluer et d'explicitier les généralisations (stéréotypes, clichés, préjugés) que nous émettons sur les cultures étrangères et notre propre culture et de développer des stratégies permettant d'apprécier à leur juste valeur les jugements culturels véhiculés dans le cadre de processus de rencontres (notamment s'il s'agit de collaborer avec les parents). Enfin, il convient de connaître la didactique interculturelle.
- E. Les capacités méthodologiques et didactiques permettant la transmission de compétences sociales dans un environnement interculturel tel qu'il se présente au sein des écoles et dans le cadre de l'enseignement (aptitudes à interagir de manière appropriée avec des personnes issues de milieux différents) visent à augmenter celles de tous les acteurs scolaires, autrement dit: il s'agit de thématiser l'altérité, de développer des stratégies permettant d'apprécier à leur juste valeur les jugements culturels véhiculés dans le cadre de processus de rencontres et de promouvoir les possibilités de changements de perspective.

**Impressum**

**Editeur**

COHEP  
Thunstrasse 43a  
CH-3005 Bern  
[www.cohep.ch](http://www.cohep.ch)

**Publication**

Site internet de la COHEP